

Dans les kiosques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 404

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le baroud d'honneur des typographes (suite et fin)

composer et corriger des textes, du plomb jusqu'à la photocomposition et exécuter tous les travaux « simples » à toutes les presses à imprimer. De leur côté, les syndicats demandent bien sûr l'égalité de droit aux conditions de travail et aux prestations sociales pour le personnel auxiliaire. D'un côté, la défense des conditions matérielles acquises, et de l'autre la mise au point de mesures qui permettraient d'embaucher des travailleurs à meilleur compte (préfiguration de la « féminisation » totale d'un certain nombre de métiers de l'imprimerie !)...

Voilà le baroud d'honneur : serrer les rangs avant l'éclatement d'un syndicat miné dans son organisation par ce qu'il est convenu d'appeler le « progrès technique ». « Ouvrir toute grande la porte aux non-professionnels, avec l'appui d'un article de la loi, sous prétexte que les perspectives d'emploi qu'offrent les techniques nouvelles ne sont pas encore réglementées et reconnues par l'OFIAMT, est une attaque en règle contre la Fédération suisse des typographes et ses membres », pouvait-on lire dans le dernier numéro du « Gutenberg »; toujours dans cet hebdomadaire un bilan de la même eau, plus désabusé encore : « N'est-ce pas ce qui existe déjà, des gens sans qualification, sans apprentissage de typo (quatre ans), fonctionnent comme clavistes ou comme offsettistes après un stage de six mois (ou même sans stage du tout et sont syndiqués « typos ») ? » De fait, les chiffres les plus pessimistes circulent sur la profession de typographe, sans qu'à vrai dire des travaux fassent vraiment autorité sur le sujet : les inconnues sont encore nombreuses, mais on se met d'accord pour dire que la part des typographes dans la confection de l'imprimé tombera à 50 % et même moins avant la fin du siècle...

Dès lors, que la négociation actuelle pour un nouveau contrat de travail se règle ou non avec à la

clef une ou des ruptures de la « paix du travail » paraît presque secondaire. Ce qui est indispensable, dans le climat actuel, c'est que le syndicat des typographes jette les bases d'une organisation qui pourrait dialoguer valablement à l'avenir avec les maîtres imprimeurs. On a déjà parlé d'un syndicat des arts graphiques qui regrouperait tous ceux qui prennent part à la confection des imprimés, y compris les auxiliaires, moyennant éventuellement une distinction de qualification, typo, offsettiste, relieur, ou autre. Un tournant qui marquerait la fin d'une des « chasses les mieux gardées » du monde du travail, mais qui, à coup sûr, permettrait aux syndiqués de défendre efficacement leurs intérêts,

DANS LES KIOSQUES

Le printemps des consommateurs

Une nouvelle publication vient d'apparaître dans les kiosques de Suisse alémanique. Le 81^e test de la Fondation pour la protection des consommateurs est vendu dans les principaux dépôts de journaux. Les résultats de ce test, consacré aux tuyaux d'arrosage, sont accompagnés de divers articles sur des problèmes de consommation. D'ores et déjà, les clients des kiosques disposent donc d'un choix assez important dans le secteur de la consommation, puisqu'ils peuvent acquérir trois publications suisses « Prüf mit », du Forum des consommatrices de Suisse alémanique et du Tessin (bimestriel) et depuis peu « SIH-Bulletin » de l'Institut ménager suisse, trimestriel) et « Tests FPC », à parution non périodique, ainsi que deux publications mensuelles allemandes « Test » et « DM ».

— La « Neue Zürcher Zeitung » a consacré quelques articles au problème des études ouvertes aux femmes à Zurich. Qui se doutait que l'Université de Zurich avait ouvert la voie dans ce domaine ? En 1867, la Russe Nadejda Suslova qui avait suivi les cours comme auditrice a exigé de pouvoir

passer ses examens de médecine. Elle a été immatriculée à titre rétroactif et réussi ses examens; ce qui en faisait la première femme au monde terminant avec succès ses études dans une université d'Etat dirigée par des hommes...

— Un « columnist » de la « Basler Zeitung » (19.4.), Chr. Mangold, propose de recommander à tous ceux qui réclament plus d'ordre de s'acheter un billet « Moscou simple course », puisque l'ordre règne à Moscou, et que c'est précisément ce que désirent les partisans de la tranquillité et de l'ordre (Ruhe und Ordnung).

— La télévision allemande nous a gratifié d'une émission de trois quarts d'heure sur la fusion des deux principaux quotidiens bâlois. Roman Brodmann a su faire revivre les quelques semaines qui ont précédé la parution de la « Basler Zeitung ». Inutile de préciser que l'émission ne passait pas en Suisse... Mais, il est juste d'ajouter que l'auteur n'aurait peut-être pas pu produire une émission similaire sur une fusion dans la presse allemande... Le titre de l'émission de Brodmann « Le mort d'un journal ».

— Dans le dernier magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », le professeur Haemmerli poursuit (deuxième partie de la démonstration) sa description des droits du patient face à la médecine; en filigrane de ce texte, évidemment, toute la controverse au sujet de l'euthanasie, à laquelle, on le sait, l'auteur de l'article a pris une part active.

A noter également dans le même numéro du TA, un texte remarquablement clair et bien documenté sur le prix des matières premières, en l'occurrence le thé et le café.

— Dans le supplément hebdomadaire de la « Basler Zeitung », la suite du dialogue entre Robert Mächler et Kurt Marti sur le thème général « Dieu et le monde ».

A noter également, dans le même supplément, de remarquables photographies des plus belles pièces exposées au « musée automobile » des frères Schlumpf...